ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

réforme

Question écrite n° 54863

Texte de la question

M. Jean-Jacques Urvoas attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales sur le rapport du conseil économique et social régional (CESR) de Bretagne relatif à la réforme des collectivités locales, publié en juin 2009. Ce rapport préconise, entre autres, d'octroyer aux régions « des compétences structurantes renforcées », notamment en matière de développement économique en leur confiant un rôle de chef de file dans la gestion des pôles de compétitivité, mais aussi dans les domaines de la politique énergétique et de la formation. Il lui demande si de telles propositions sont susceptibles d'être retenues par le Gouvernement dans le cadre du futur projet de loi sur la réforme territoriale.

Données clés

Auteur : M. Jean-Jacques Urvoas
Circonscription : Finistère (1re circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 54863
Rubrique : Collectivités territoriales
Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales
Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 14 juillet 2009, page 6981
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)